



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur de l'événementiel

Question au Gouvernement n° 4690

Texte de la question

SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL

M. le président. La parole est à Mme Corinne Vignon.

Mme Corinne Vignon. Monsieur le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises, depuis le début de la pandémie, le secteur de l'événementiel, un des fleurons économiques français, a été particulièrement sinistré. Sans le soutien du Gouvernement, il n'aurait pas tenu. Vous avez su aider et identifier les subtilités de ce secteur complexe, qui regroupe une grande diversité de métiers. Vos échanges avec les professionnels ont été d'une grande qualité et ils vous en remercient.

Cependant, depuis la nouvelle vague de contaminations, les annulations pleuvent. Même si ces professionnels ont réalisé de nombreuses animations durant l'été, malgré le fait que certaines n'ont pas pu être honorées par manque de personnel, ils sont à nouveau frappés par la pandémie et leur activité est réduite à néant.

J'ai rencontré l'ensemble de ces acteurs durant ma mission d'information. Tout l'écosystème de l'événementiel est durement touché, aussi bien les traiteurs que les loueurs de matériels ou les techniciens. Même les exposants, habitués des salons et des foires, désertent les parcs d'exposition.

N'oublions pas que l'événementiel a vécu trois arrêts d'activité et trois réouvertures. Pour eux, la situation économique reste très instable. Dans ma circonscription, les professionnels ont dû se réinventer. Un gérant de salles de réception qui développe un service de restauration, un responsable d'agence événementielle qui s'oriente vers l'animation de soirée et devient disc-jockey (DJ) : comme d'autres, et ils sont nombreux, ils ne rentrent plus dans les cases.

Monsieur le ministre délégué, allez-vous continuer d'ajuster vos dispositifs pour les chefs d'entreprise les plus touchés ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, *ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises.* Vous avez raison de parler de « fleuron français » : c'est vrai, en France, on a l'art de recevoir, on sait recevoir, et bien. Hélas, ce fichu virus n'aime pas notre art de vivre ! C'est pourquoi, depuis le début de la crise, nous nous sommes tenus aux côtés des acteurs de l'événementiel. Alors qu'une cinquième, voire une sixième vague touche ces secteurs, nous continuerons de

les soutenir.

Bruno Le Maire et moi-même avons reçu la semaine dernière les acteurs du secteur du tourisme et de l'événementiel ; ce matin, je recevais les traiteurs ; cet après-midi, je rencontrerai avec Roxana Maracineanu les acteurs de l'événementiel sportif. Nous continuerons de traquer les failles de nos dispositifs et de faire du sur-mesure.

Nous avons ainsi réactivé des dispositifs : aide « coûts fixes », activité partielle... Nous travaillons aussi sur les prêts garantis par l'État (PGE) : nous mettons la dernière main, avec Bruno Le Maire, à un accord de place qui permettra un étalement des PGE pour les entreprises qui rencontreraient des difficultés. Enfin, le Premier ministre a arbitré en faveur du dépôt d'un amendement au projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire, afin que les exonérations et l'aide au paiement des cotisations et contributions sociales soient activés.

Nous sommes au rendez-vous, vous le voyez. Au-delà du soutien pour traverser la crise, il faut aussi penser à l'avenir, au rebond : nous continuerons de soutenir ces entreprises pour garder toute notre place dans ce secteur très concurrentiel. En ce sens, les travaux de la mission d'information dont vous avez été corapporteuse seront précieux.

Nous avons déjà mis en place une aide au stand afin d'aider les entreprises à participer de nouveau à certains événements.

L'événementiel, je le redis, c'est le reflet de notre art de vivre et c'est un fleuron économique pour tous nos territoires ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4690

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)